

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 24 septembre 2018

Délibération n° 2018 – 24/09/2018 – 17

*Demande de financement régional
déposée par la Mission Culture scientifique pour l'Expérimentarium*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la recherche rendu en sa séance du 19 septembre 2018

Après en avoir délibéré

Approuve avec 20 voix pour (unanimité) :

la demande de financement régional déposée par la Mission Culture scientifique pour l'Expérimentarium.

Dijon, le 25 septembre 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Tableau « Demande Région »

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demande Région pour la Commission de la Recherche de Septembre 2018

Nom porteur(s)	Equipe de recherche	Titre	Cout total	FEDER	Région	Etat / BPI	Autofinancement	TVA
Lionel MAILLOT	Mission Culture Scientifique	Experimentarium 2018	6 500,00		2 500,00		4 000,00	TTC